

COLLONGES et VOUS

LE MAGAZINE MUNICIPAL

Septembre 2023 #26



LES DOSSIERS DE L'ÉDITION

10 | Le Tremplin musical

12 | Une journée avec l'équipe de l'accueil de la mairie





MOT DU MAIRE

C'est avec joie que nous entamons cette nouvelle année scolaire qui s'annonce riche en événements et en projets.

Des nouveaux visages à Collonges

Les pages se tournent, les unes après les autres. Notre directrice de l'école Monsieur Paul, Aline Auger, a pris sa retraite cet été ainsi que Catherine Baud et Laurence Martis toutes deux professeurs des écoles. Je leur souhaite une retraite heureuse et, je n'en doute pas, bien occupée !

Une nouvelle directrice, Laurence Perth, vient d'arriver ainsi que de nouveaux professeurs et agents du périscolaire. Ils verront les travaux d'agrandissement de l'école Monsieur Paul et les vivront même en direct ! Je leur souhaite la bienvenue dans notre belle commune.

Une meilleure communication des projets d'urbanisme

Nous préparons un fil rouge de communication sur l'urbanisme et le développement de la commune. Plusieurs programmes immobiliers (Duval, UTEI, Bouygues, Priams...) prennent corps sur notre commune. Parallèlement, nous lancerons cet automne

les appels d'offre pour l'agrandissement de l'école Monsieur Paul, comme nous poursuivons également notre travail pour le futur bâtiment associatif.

Notre objectif est de mieux vous informer car aujourd'hui vous avez beaucoup de questions sur le rôle de la commune et notre travail quotidien pour maîtriser les projets déposés par les promoteurs privés, négocier avec l'État sur le manque de logements sociaux, faire contribuer les promoteurs sur les travaux d'agrandissement de l'école et autres... Vous souhaitez savoir ce qui va se passer et où : nous allons tout vous (ré)expliquer dans une série de dossiers qui sortira dès novembre.

Une belle saison culturelle et sportive

Vous avez également entre les mains, en même temps que cette nouvelle édition, le livret de la Saison culturelle et sportive 2023/2024.

Vous y retrouverez toutes les manifestations des 12 mois à venir. Le choix est conséquent et devrait vous permettre de trouver une activité ou un spectacle à votre goût. Cette année, le sport est mis à l'honneur grâce aux retransmissions des matchs de la Coupe du Monde de Rugby et Les COLL'ympiades. Je remercie chaleureusement les organisateurs.

Je vous donne donc rendez-vous au fil de ces différentes manifestations pour le plaisir d'échanger avec vous.

Pour commencer, je serai ravi d'accueillir les nouveaux habitants de Collonges aux côtés de l'équipe municipale autour d'un verre de l'amitié en fin de matinée lors du forum des associations le samedi 9 septembre. Je répondrai volontiers à toutes leurs questions et nous leur remettrons le kit de bienvenue.

À bientôt,

Alain GERMAIN
Maire de Collonges au Mont d'Or

Sommaire

3 Vous y étiez ?

3 | La 12^e édition de l'exposition des artistes

4 | Retour en images

6 Actualités

6 | La cantine à 1 €, Le forum des assos, Fond inclusif

7 | 56 ans d'amitié, Papy-sitter, Bien vieillir

8 | La démat' à votre service, Urbanisme, Conseils pour vos arbres

9 | Zoom sur... les arbres ont aussi des droits

10 Dossiers

10 | Le Tremplin Musical

12 | Une journée avec l'équipe de l'accueil de la mairie

14 Ça bouge à Collonges

14 | La semaine Changeons d'air, L'EMMO déménage

15 | Les COLL'ympiades

16 | Portrait de Lou-Anne Dupuped

17 Agissons ensemble

17 | Comment manger local ?

19 On répond à vos questions

19 | Le périscolaire, Occuper le domaine public,

J'ai une ruche, Collecte des poubelles

20 | Comment communiquer sur mes événements,

Maison de la Métropole, Aide à l'achat d'un vélo

20 Et si on remontait le temps ?

20 | Souvenirs de plage et de l'île Roy

20 | Il y a 100 ans

21 Expression politique et état-civil

21 | Paroles de la majorité et de la minorité

21 | État-civil

22 À votre agenda

22 | Tous les événements de septembre à novembre



Un rendez-vous que vous aimez

La 12^e édition de l'Exposition des artistes...

Ce sont plus de 500 visiteurs cette année encore qui sont venus admirer la 12^e édition de l'Exposition des Artistes, organisée par la municipalité les 10 et 11 juin derniers. Une exposition pour découvrir des univers d'artistes dans un cadre remarquable.

Un lieu remarquable

Dans cet écrin de pierres dorées au cœur des Monts d'Or, le charme de l'église du Vieux Collonges opère sur les visiteurs. Enchantés par les lumières et le calme du lieu, ils sont venus avec plaisir admirer les œuvres des 18 artistes sélectionnés. Il y a là un double objectif : rencontrer des artistes et faire (re)découvrir et rayonner le lieu ouvert pour l'occasion.

Des rencontres artistiques

L'exposition ouvre des horizons. Elle élargit notre regard sur ce qui nous entoure : du vivant au minéral et du réel à l'irréel. Les différents artistes peuvent expliquer les techniques de leurs peintures et sculptures et aussi témoigner et transmettre des émotions.

Le public aime ces moments de rencontre et d'échanges avec les artistes. Parfois timides, parfois curieux, les échanges nous en

apprennent un peu plus sur chacun. Les visiteurs s'évadent et le succès perdure édition après édition.

Une organisation amicale

« On ne trouve ça nulle part ailleurs ! De l'installation à la désinstallation, en passant par l'accueil et l'intendance, il y a toujours quelqu'un pour vous aider » nous confient plusieurs artistes, très touchés. L'équipe municipale et les bénévoles donnent tout leur cœur et leur énergie pour conforter artistes et visiteurs. L'esprit de partage se retrouve pendant les pique-niques des artistes et le vernissage du samedi.

Le plébiscite du public

Tous se soutiennent aussi autour du « Prix Coup de Cœur », résultat des votes des visiteurs pour leur artiste favori. Laura (la plus jeune bénévole de l'équipe) a remis le 1^{er} Prix à Constance Baudot, aux côtés du Maire Alain Germain, de Géraldine Lefrêne, adjointe aux actions culturelles et à la vie associative et de Jacqueline Ouillet (lauréate 2022).

Rendez-vous l'année prochaine pour la 13^e édition les 25 et 26 mai 2024.

Plus d'infos sur
www.collongesaumontdor.fr



Artistes 2023

Les 18 artistes de cette édition
 Anne Sottill, Artouche Mkrtchian et
 les élèves de l'école de peinture,
 Béatrice Conso, Brigitte Frank,
 Catherine Crouzet-Fayolle,
 Constance Baudot,
 Estelle Grandidier,
 Jacqueline Ouillet, Justinian B., Luc
 Debard, Marie Dubois,
 Michel Girin, Michel Perrier, Monika
 Cicoella, Nine,
 Raymond Daru-Herdé,
 Samy et Valérie Cabaret.

Lauréats 2023 du

« Prix Coup de Cœur »

1^{er} Prix : Constance Baudot

2^e Prix : Anne Sottill

3^e Prix : Marie Dubois

Prix d'honneur : Raymond Daru



Retour en images

Retrouvez tous les
événements organisés par
la Municipalité depuis...



Conférence « Cybercriminalité et arnaques »

32 personnes ont assisté à cette conférence organisée par la Maison de Protection des Familles (gendarmerie). Plusieurs explications ont été données sur les mails frauduleux, les arnaques, les vols à la fausse qualité, les démarcheurs et les cambriolages afin d'aider les habitants à se prémunir de la cybercriminalité et des arnaques.



Tournage

Suite à la visite de la C... Collonges l'an passé... ont eu l'idée, à travers... mettre en scène une b... coupure et un étouffer... les écoliers aux geste...

mai 2023

23 mai

24 mai



Rando dans les Monts d'Or

15 randonneurs, guidés par Christian Aussenac, ont parcouru les Monts d'Or à la découverte des cabornes de Saint-Cyr et de Saint-Romain.



Repas des bénévoles

Comme chaque année, la municipalité offre un repas aux bénévoles de la médiathèque afin de les remercier pour leur travail.

Family Game

Un après-midi jeux de société organisé par la commission Culture, patrimoine et loisirs du Conseil Municipal des Enfants.

25 juin

22 juin

21 juin



Exposition Goo

Maya et Raphaël nous ont offert une belle exposition à la salle Médiaplus et un vernissage dans une ambiance japonaise.



Musique à Trèves-Pâques Le Tremplin Musical



Mobilisation

Le Maire a appelé à la mobilisation civique contre les violences et les dégradations urbaines et pour le respect de la République.

27 juin

2 juillet

3 juillet



pour le CME
 Caserne de Pompiers de
 e, les jeunes conseillers
 s de courtes vidéos, de
 brûlure, une entorse, une
 ment afin de sensibiliser
 s de premiers secours.



12^e édition de l'Exposition des artistes



Inauguration de la Grande Roue à Augets

Le bâtiment abritant la Grande Roue à Augets contient une merveille de technologie datant du XIX^e siècle.

mai

10 et 11 juin

16 juin



Semaine Changeons d'air



Musique à Trèves-Pâques - Ablabôye

Une bonne ambiance et un groupe au top !
 La musique originale et les performances vocales et instrumentales d'AblaBôye ont séduit le public venu nombreux.

19 au 23 juin

18 juin



Atelier Niki de Saint Phalle



Fête nationale

... et suivez-les sur
www.collongesaumontdor.fr

 Communede
 Collongesaumontdor

13 juillet

13 juillet

août 2023



La cantine à 1 euro

Au Restaurant Scolaire de l'école Monsieur Paul

Le dispositif prévu par l'État

L'État a mis en place le dispositif « cantine à 1 € ». La cantine scolaire constitue non seulement un service public indispensable aux familles, notamment lorsque les parents exercent des activités professionnelles éloignées du domicile, mais également un espace privilégié d'apprentissage pour les enfants. C'est pourquoi l'État leur apporte un financement spécifique. Cela donne lieu à une convention avec l'État d'une durée de 3 ans.

La mise en place en septembre 2023

La commune a approuvé lors du Conseil Municipal du 3 juillet la mise en place de ce dispositif au profit des familles des enfants scolarisés à l'école publique Monsieur Paul. Cette tarification du repas à 1 €

maximum concerne les familles dont le quotient familial de la CAF est inférieur ou égal à 1 000 €. Aucune démarche supplémentaire n'est nécessaire pour les familles à part l'inscription à ce service périscolaire et la fourniture de l'attestation CAF.

La municipalité s'est engagée à appliquer ce tarif pendant la durée de la convention. À l'issue de la convention, la suppression de l'aide de l'État obligera la collectivité à revenir à une grille tarifaire proche de celle existante jusqu'à présent.

Les tranches de quotient familial supérieur à 1 000 € voient leur tarif réajusté en fonction de l'indice du coût de la consommation.

Plus d'infos sur

www.collongesaumontdor.fr ou
Cantine de France et règlement des services périscolaires

Le forum des assos

Et accueil des nouveaux habitants

C'est le rendez-vous de la rentrée à ne pas manquer. Le samedi 9 septembre de 9 h à 13 h, venez vous inscrire à votre activité favorite. La municipalité organise un moment d'accueil pour les nouveaux habitants. Monsieur le Maire et les élus présents répondront aux questions et remettront le kit de bienvenue complet.

Samedi 9 septembre de 9 h à 13 h à la salle des sports

FOND INCLUSIF

Des livres pour tous

Partant du constat que trouver un livre adapté au besoin de son enfant en situation de handicap, en difficulté de lecture ou en apprentissage est un vrai parcours du combattant, votre médiathèque développe un nouvel espace.

Il met à disposition des livres dont le contenu répond aux besoins de tous les enfants de 3 à 12 ans. En autonomie ou avec l'aide des bibliothécaires, des outils vous guident dans votre recherche. Cet espace est appelé à évoluer grâce aux échanges et aux attentes de ses utilisateurs.

Ainsi, chaque enfant trouvera l'adaptation qui lui convient !

Votre médiathèque a rejoint le programme EJA (pour Édition Jeunesse Accessible) développé par l'association Signes de Sens.

Savoir lire est un droit et un acte essentiel pour le quotidien et pour son épanouissement personnel. 10% des enfants ont des besoins spécifiques pour accéder à la lecture. De nombreuses adaptations existent : braille, tactile, Langue des Signes Française, « Facile à Lire et à Comprendre », adaptations pour les troubles DYS, etc. Malheureusement elles sont peu connues ou peu disponibles. L'espace est accessible à tous les jeunes lecteurs et les livres empruntables à domicile.

Retrouvez aussi les événements EJA des 22 novembre et 6 décembre 2023 : reseau-rebond.fr/collonges-au-mont-d-or





56 ans d'amitié

Comme les amis Bocuse et Haeberlin

Avec son ami restaurateur Jean-Pierre Haeberlin, Paul Bocuse eut l'idée de jumeler Collonges et Illhaeusern en 1967 : jumelage gastronomique et d'amitié, avec le serment de « faire vivre le sentiment vivant de la fraternité ».

L'amitié entre Collongeards et Illhousiens perdure et se transmet à nos enfants. Un nouvel échange scolaire est organisé du 16 au 20 octobre prochain ! La commune recevra 24 élèves d'Illhaeusern qui ressemble beaucoup à Collonges mais en plus petit. Ce village très accueillant de 730 habitants est situé en Alsace dans la Région Grand Est.

Comme en 2018, de nombreuses activités sont organisées pour faire découvrir la vie locale avec exposés, randonnées dans les Monts d'Or, rencontres sportives, sorties à Lyon...

Des projets qui promettent des souvenirs agréables et de nouvelles petites amitiés.

À l'école primaire publique Monsieur Paul, l'échange scolaire et périscolaire portera sur les 3 principaux objectifs pédagogiques suivants :

- Valoriser l'engagement citoyen en dehors de l'école,
- Découvrir et faire partager le patrimoine lyonnais,
- Favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble.

La semaine sera suivie d'un accueil de la délégation municipale d'Illhaeusern, le week-end des 21 et 22 octobre.

Plus d'infos prochainement sur www.collongesaumontdor.fr

Papy-sitter

Comment garder vos petits-enfants en toute sécurité ?

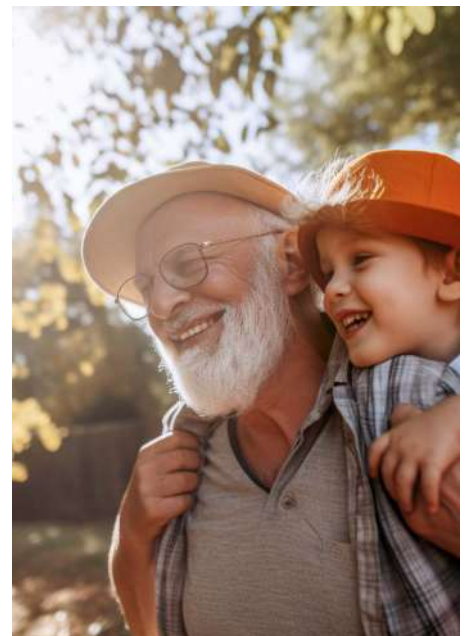
Vous avez des petits-enfants et vous vous demandez comment bien vieillir tout en prenant soin d'eux ?

Alliant théorie, échanges et pratique, une psychomotricienne vous donnera tous les conseils pour adopter les démarches préventives en fonction de l'évolution de l'enfant, repérer les risques domestiques potentiels pour garantir la sécurité des jeunes enfants.

La première session du 15 septembre abordera l'éveil psychomoteur et les attentions particulières en fonction de l'âge de l'enfant jusqu'à ses huit ans. La seconde du 22 septembre permettra d'évoquer les différents temps du quotidien.

Autant d'astuces et conseils pour devenir une mamy-sitter et un papy-sitter chevronnés !

**Vendredis 15 et 22 septembre
De 15 h 30 à 17 h 30 - Salle Médiaplus
Gratuit - Inscription 04 78 22 02 12**



Bien vieillir

8 ateliers pour être bien dans sa tête et son corps

Le CCAS de Collonges, en partenariat avec ILO ACTIVITES, vous propose 8 ateliers gratuits sur le bien-être et la santé des seniors de 65 ans et plus.

L'objectif est de faire travailler votre mémoire, de vous apprendre à gérer votre stress et à bien vous alimenter avec en petit plus des idées de recettes, mais également en vous donnant des conseils et exercices pratiques adaptés.

**Tous les lundis du 2 octobre au 27 novembre à 10 h 30
Salle Médiaplus - Inscription au 04 78 22 02 12 - Plus d'infos pages 22 et 23**



La démat' à votre service

Des démarches d'urbanisme en ligne toujours plus nombreuses

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'urbanisme via Toodego, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Vous utilisez de plus en plus ce service à Collonges. Sur la même période du 1^{er} janvier au 30 juin, le service d'urbanisme a enregistré :

- 72 % des déclarations préalables en dématérialisées en 2023 contre 45 % en 2022.
- 100 % des permis de construire en dématérialisés en 2023 contre 70 % en 2022.

Les logiciels partagés avec la Métropole et les services de l'État permettent d'instruire vos dossiers déposés plus rapidement. Cette plateforme vous offre une aide en ligne, un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel, et la possibilité d'envoyer facilement des pièces manquantes.

L'objectif de cette évolution technologique est de renforcer la sécurité et d'apporter des services plus avancés. Grâce à elle moins de papiers, moins de stress et une économie des envois courriers recommandés.

Plus d'infos :

urbanisme.toodego.com/guichet/Login/Particulier

De nouveaux horaires pour l'urbanisme

Ce qui change à partir d'aujourd'hui ?

Grâce au renforcement de l'équipe du service urbanisme, à partir du 1^{er} septembre 2023, celle-ci vous reçoit :

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.
Accueil téléphonique	8h30-12h				
Accueil sans rdv	9h-12h			9h-12h	
Accueil sur rdv*		15h-17h		15h-17h	

*avec l'adjointe et les agents en charge de l'urbanisme

Durant le temps de fermeture les lundis et mercredis après-midi et les vendredis, les agents instruisent vos dossiers, effectuent les visites de conformité, traitent les mails de plus en plus nombreux et participent aux différentes réunions importantes pour le développement et l'urbanisation de Collonges.

Conseils pour vos arbres

3 choses qu'on oublie souvent...



Quand tailler vos haies ?

L'Office Français de la Biodiversité déconseille de tailler nos haies entre le 15 mars et le 31 juillet afin de ne pas déloger les oiseaux durant la période de nidification. La ligue de protection des oiseaux recommande même jusqu'à fin août.



L'arbre n'est pas une pub

Toute publicité est interdite sur les arbres, au risque d'une amende minimum de 1 500 €.



Je plante un clou, je le blesse

Planter un clou est doublement dangereux. Non seulement, il compromet la santé de l'arbre, mais il présente également un risque pour les personnes.

ZOOM SUR...

LES ARBRES ONT AUSSI DES DROITS

Vous souhaitez tailler ou abattre un arbre ?

Sans le savoir, vous pouvez avoir des trésors à protéger dans votre jardin.

Que faire ?

Si l'arbre est situé dans l'un des périmètres ci-après, il ne doit pas être élagué ou abattu (sauf danger), sans autorisation d'urbanisme. Son abattage devra être compensé par la plantation d'un autre arbre, dans la même zone.

C'est pourquoi la municipalité vous invite à vérifier sur le plan de zonage du PLU-H (en mairie ou pluh.grandlyon.com/plu?select_commune=COLLONGES), si votre parcelle est concernée par les protections suivantes :

Zone espace végétalisé à valoriser (EVV)

La suppression partielle est autorisée mais doit être compensée par de nouvelles plantations. Code de l'urbanisme art. L113-1.

Zone espace boisé classé (EBC)

Il peut s'agir de bois, forêts, parcs, arbres isolés, haies ou plantations d'alignement. La zone est inconstructible. Code de l'urbanisme art. L151-23 et R421-17.

Zone patrimoniale et sites remarquables patrimoniaux

Si l'arbre est situé dans un rayon de 500m autour d'un monument historique classé, ou inscrit, dans un site patrimonial remarquable, votre déclaration préalable sera soumise à l'UDAP.

La déclaration des droits de l'arbre

L'Assemblée Nationale a proclamé cette déclaration le 5 avril 2019 pour changer le regard et le comportement des Hommes et leur faire prendre conscience du rôle des arbres au quotidien et pour le futur.

Plus d'infos sur

www.arbres.org/docs/actualites/colloques_conferences/190321DECLA_DROITS-1.pdf

Le Tremplin Musical, une nouveauté pour découvrir des talents

Applaudissements à 109 décibels !



Vous avez découvert un Musique à Trèves-Pâques pas comme les autres ce dimanche 2 juillet : le Tremplin Musical. Pour dénicher de nouveaux talents et offrir à des musiciens prometteurs l'occasion de se produire sur scène, la municipalité a eu l'idée de lancer ce concours.

12 groupes ont tenté leur chance en envoyant leurs démos pour faire partie des trois candidats de ce concert en plein air. Toutes les propositions reçues étaient de grande qualité et il n'a pas été facile de faire un choix pour cette sélection à l'aveugle. Le jury ne s'est fié qu'au son dans un souci

d'impartialité. Sans le savoir, il a sélectionné plusieurs collongeards qui ont pu jouer à domicile.

BoxSon

De Muse en passant par M, ce groupe de rock a su mettre le public en condition dès l'ouverture. Son rock, voix aiguë maîtrisée, de beaux arrangements, on voit qu'ils ont de l'expérience à partager. Les spectateurs fredonnent les paroles avec ces quatre musiciens et se sont levés pour danser sur leur dernier morceau. Ce groupe créé en 2021 à Collonges, composé d'Alexis, Laurent, Loïc, et

Thibaut a séduit le public avec toute sa passion de la musique.

Molly HolmOak

Pour leur premier concert, Améline et Killian ont été à la hauteur. Avec Stand by me, La vie en rose, Thinking Out Loud, ils ont charmé la place de la Tour.





Borderline

À chaque balade, le public a repris les musiques en frappant en rythme dans leurs mains. Créé depuis peu, ce couple a réalisé son rêve de monter ensemble sur scène. Et on est sûrs qu'ils feront encore un bon bout de chemin.

Borderline

Dès les premières notes, le groupe déménage tout sur son passage ! Entre reprises et morceaux personnels, entre les sons de métaux, les solos de guitare et de batterie et la voix du chanteur... ils ont électrisé la scène. Fondé en 2020 à Collonges, ces trois amis de 16 ans prénommés Arnaud, Étienne et Thibaut n'ont pas fini de nous surprendre.

Qui a gagné ?

Pour gagner, les groupes devaient séduire à la fois le public qui avait pour mission d'applaudir de toutes ses forces pour exploser le compteur



BoxSon

d'un sonomètre et le jury qui notait sur 20 la qualité musicale, la créativité et la présentation. C'est avec fierté que le Maire a remis le 3^e prix à Molly HolmOak, le 2^e prix à BoxSon et le 1^{er} prix tant attendu à Borderline.

Rendez-vous le dimanche 7 juillet 2024, pour la 2^e édition du Tremplin Musical. Et si des talents se cachent parmi vous, candidatez...



Une matinée très agréable

Que l'on vienne faire ses courses dans les commerces ou que l'on vienne pour le concert, on apprécie l'animation et la vie sur cette place.

Les rafraîchissements et les collations proposés avec le sourire par Les Ateliers de Collonges sont toujours un plaisir.

La qualité de ce moment résulte du travail et de la participation de tous, élus, agents de la mairie, bénévoles des associations et l'entreprise Mkplus pour le son.

Vote à l'applaudimètre

On a enregistré
101 décibels pour Molly HolmOak
105 décibels pour BoxSon
109 décibels pour Borderline



Molly HolmOak

Une journée avec... l'équipe de l'accueil de la mairie

Nathalie, Mylène et Agnès sont les premières personnes à qui vous vous adressez en mairie. Leurs missions sont de vous accueillir, vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches. Elles instruisent aussi certains de vos dossiers.

Le service accueil est la porte d'entrée de votre mairie. Malgré l'évolution du métier à l'ère numérique, ce service reste primordial. Ce guichet de service public est votre contact de proximité. Il vous accompagne dans les démarches nécessaires de votre vie. Grâce à leurs formations et leurs connaissances de la commune, des services partenaires, des lois et des réglementations, cette équipe a pour mission de vous répondre de façon complète et dans les meilleurs délais.

Mardi

8 h La mairie n'est pas encore ouverte mais Nathalie est déjà à son poste. « **La première chose que je fais en arrivant est de traiter le courrier et la messagerie.** Nous recevons quotidiennement plus de 15 courriers et 42 emails envoyés par les habitants et des organismes. Il peut s'agir d'une demande ou d'une doléance à laquelle nous devons répondre ou qu'il faut transmettre aux élus et services concernés. Ou bien d'une démarche à instruire ».

8 h 30 C'est l'heure d'ouverture des portes de la mairie. Un administré entre. Vient-il pour : un renseignement, un rendez-vous avec l'un des services municipaux, une demande d'arrêté de voirie, une doléance ? Il vient pour une démarche à l'accueil en rapportant les justificatifs nécessaires pour la demande d'attestation d'accueil de sa soeur d'Australie qui vient chez lui pour deux mois. Le formulaire, lui, est à remplir sur place. « **Je vais finaliser le dossier et dès qu'il est signé par le Maire, je vous téléphonerai.** »

Très organisée, l'équipe de l'accueil a créé une docuthèque avec tous les types de demandes administratives. Chaque dossier contient la procédure et les pièces justificatives à fournir, qu'elle prend le temps d'expliquer.



9 h 10 Le téléphone sonne : « **Je dois renouveler les passeports de la famille. Je peux prendre rendez-vous ?** ». Nathalie aiguille le demandeur vers les mairies équipées d'une station biométrique. Elle se renseigne s'il a bien fait sa pré-demande en ligne, fait le point avec lui sur tous les documents à fournir et s'il rencontre des difficultés sur cette démarche dématérialisée, Alexis, conseiller numérique à la médiathèque, peut lui venir en aide.

9 h 30 Une jeune femme arrive : « **Bonjour madame, ma mère a des problèmes de santé et financiers... Je ne sais plus quoi faire** ». Nathalie s'adapte à cette situation et échange avec elle pour lui conseiller les professionnels correspondants. Elle l'aide ensuite à la prise de rendez-vous avec le CCAS de Collonges et l'assistante sociale de la Maison de la Métropole, nos partenaires. Nathalie occupe ce poste depuis plus de 9 ans et connaît très bien Collonges « **Avant de travailler pour la mairie, je tenais la pâtisserie de Collonges. J'ai à coeur mon métier qui me permet d'être à l'écoute des habitants. C'est un métier sensible et discret** ».

Jusqu'à 12 h Nathalie est sur tous les fronts : appels, accueil, messagerie, démarches à traiter...

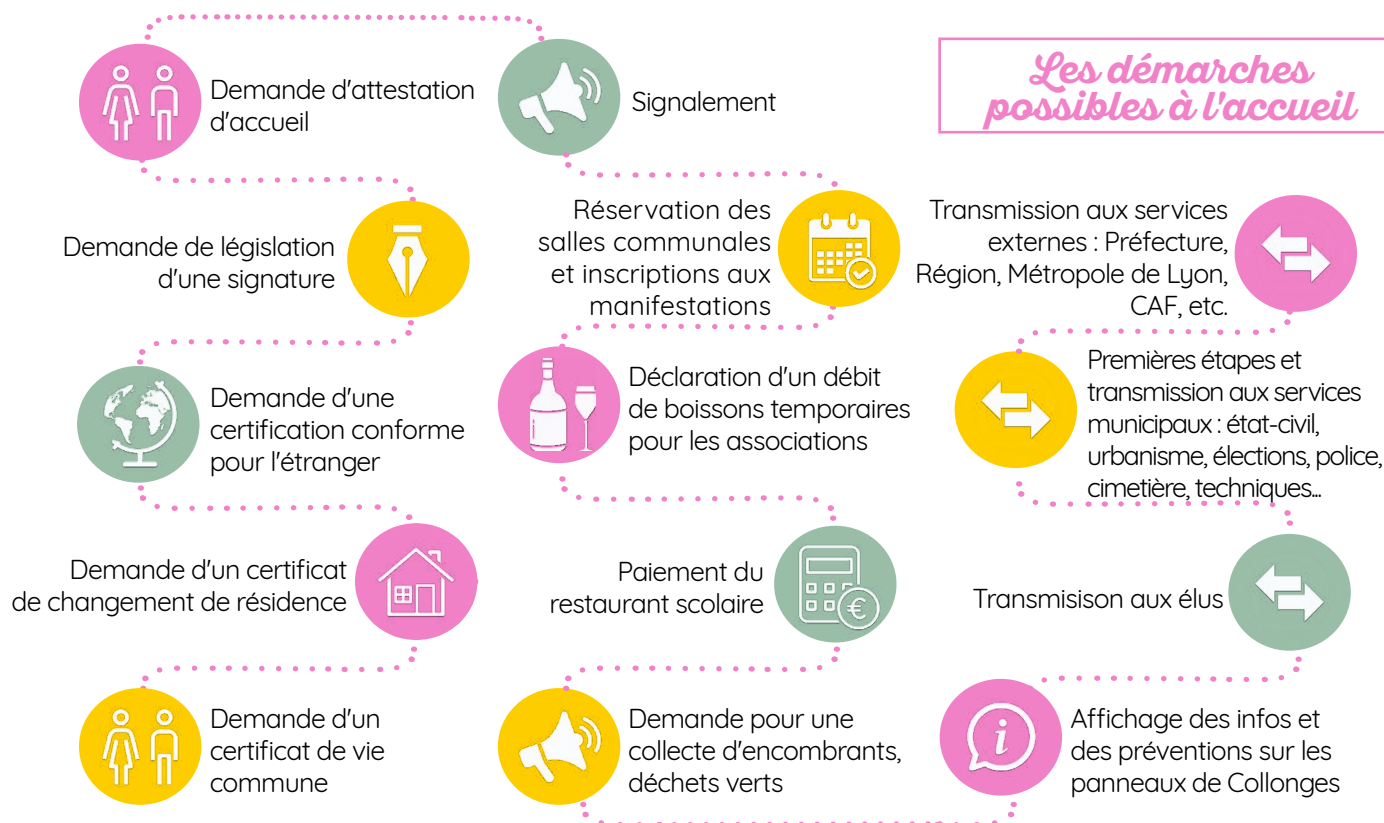
13 h 30 à 15 h Entre les deux ouvertures au public de la mairie, Nathalie fait un bilan de la matinée à Agnès. Collongearde de naissance, Agnès participe plusieurs fois par semaine aux missions de l'accueil depuis 8 ans.

16 h 15 Un habitant est très mécontent : « **Ma poubelle n'a pas été ramassée hier, c'est inadmissible !** ». Nathalie l'écoute puis lui explique calmement que la collecte des déchets est gérée par la Métropole de Lyon. Elle lui conseille la plateforme Toodego qui permet aux habitants de signaler à tout moment un problème constaté sur l'espace urbain. Nathalie lui propose d'effectuer ensemble le signalement puisque l'habitant est en mairie. Plus tard, la Métropole informera l'administré qu'un véhicule gênait le camion de collectes. « **Il nous arrive d'accueillir des personnes énervées. Tout ne relève pas des services municipaux et nous réexpliquons souvent le rôle des différents interlocuteurs du territoire.** »

17 h L'accueil au public est fermé mais dans les coulisses, Nathalie et Agnès traitent les demandes. Demain, que ce soit physiquement, par email ou par téléphone, ce seront plus de 80 personnes qui contacteront l'accueil... comme chaque jour.

Des agents polyvalents

Mylène, arrivée en 2008, gère le service "associations, vie culturelle et sportive" et remplace Nathalie et Agnès lorsque celles-ci travaillent à l'Agence Postale Communale, ou lors de congés ou permanences ponctuelles. Leur polyvalence est une force au service de la collectivité et un atout pour les usagers.



Les conseils de la Direction Générale des Services

La mairie est souvent considérée comme un guichet d'entrée pour réaliser toutes vos démarches administratives. Certaines démarches relèvent cependant de services externes qui ont leurs propres délais. Les agents ont à cœur d'apporter la réponse la plus juste dans un contexte réglementaire très évolutif et complexe. Dans cette société d'immédiateté, ils sont de plus en plus souvent confrontés à l'agacement des usagers voire à de l'agressivité : les démarches dites de simplification administrative pour l'usager ne signifient pas simplification de l'instruction et des vérifications sont nécessaires pour assurer leur légalité au profit des usagers. C'est pourquoi, une anticipation dans les démarches et un dialogue constructif et compréhensif autour des contraintes de chacun garantissent un service public municipal de qualité.



La semaine Changeons d'air

Une belle initiative du CME

Le Conseil Municipal des Enfants a organisé pour une seconde année consécutive la semaine "Changeons d'air". Du 19 au 23 juin, les élèves des écoles Greenfield, Jeanne d'Arc et Monsieur Paul étaient invités à se rendre en cours à pied, à trottinette, en vélo, en covoiturage voire en transports en commun. L'objectif était d'utiliser des modes de mobilités alternatives ou vertes et ainsi d'éviter les véhicules à moteur thermique.

Afin de sensibiliser leurs camarades et pour lancer officiellement le défi, Anna, Charline, Chloé, Gaspard, Hugo, Léandro, Ophélie ont eu l'idée de réaliser une vidéo musicale entièrement montée par Anna Demarthe.

Un grand bravo aux participants.

Le podium : félicitations aux CP de Greenfield (1^{ers}), aux CM1 de Monsieur Paul avec Mme CORTOT (2^e) et des CE1 de Monsieur Paul avec M. BESSON (3^e).



L'école de musique déménage

Tout est prêt pour la rentrée !

En vue des futurs travaux d'un bâtiment associatif qui auront lieu rue de Chavannes, l'école de musique est relogée en grande partie dans de nouveaux locaux, au 3bis rue Pierre Dupont. La partie Musiques actuelles aura lieu à la Maison de la rencontre - 7 bis Maréchal Foch - et les chorales du mercredi à la salle des fêtes. Les instruments sont installés, les salles équipées et l'équipe pédagogique est prête pour sa rentrée musicale. Il leur reste encore des places disponibles, pour un public de 3 à 99 ans. N'hésitez pas à les contacter !

06 40 78 02 22

3 bis, rue Pierre Dupont

direction@emmo-collonges.com

Cours d'instrument, d'éveil et de formation musicale (lundi au samedi), ensemble de percussions (mercredi à 18 h 15), chœur enfants (mercredi à 17 h 45), chœur adultes (mercredi à 19 h 45), orchestre (mardi à 18 h 15).

Les COLL'ympiades

Que les inscriptions commencent

La 2^e édition des COLL'ympiades, qui aurait dû se dérouler en mai, aura bien lieu. C'est avec plaisir que nous vous annonçons son report au samedi 23 septembre 2023 de 14 h à 18 h !

Par équipe de deux, composée d'un adulte et d'un enfant/ado (7 à 16 ans), vous devrez relever différents défis sportifs et culturels adaptés à chacun afin de gagner le plus de points possible ; le tout dans un esprit convivial. Les trois premières équipes remporteront un trophée !

Les inscriptions ont déjà commencé et sont limitées aux 100 premières équipes. Pas d'inscription le Jour J.

Samedi 23 septembre 2023 de 14 h à 18 h

Parc de la Jonchère

Inscription avant le 22 septembre 2023 à 12 h

**Bulletin d'inscription disponible ci-dessous
ou en ligne sur www.collongesaumontdor.fr**



Inscription

Les COLL'ympiades 2023

À déposer en mairie avant le 22 septembre 2023 à 12 h ou
à m.rapy@collongesaumontdor.fr

Nom de l'équipe : _____

Catégorie : ☐ Féminine ☐ Masculine ☐ Mixte

Équipier 1 (+ 18 ans)

Nom et prénom : _____

Année de naissance : _____

Portable : _____

Mail : _____

Équipier 2 (de 7 à 16 ans)

Nom et prénom : _____

Année de naissance : _____

Autorisation parentale : Je, soussigné _____

_____, autorise l'enfant _____ à
participer aux COLL'ympiades 2023.

Je note que je pourrai être photographié(e), ainsi que l'enfant et
j'autorise la municipalité à publier les photos prises dans le cadre de la
journée. Si je ne suis pas le responsable légal de l'enfant, je m'engage à
en informer ses responsables légaux pour recueillir leur autorisation de
participation et de droit à l'image.

Signature

Une nageuse à l'avenir prometteur

Lou-Anne Dupuped est une jeune nageuse collongearde qui a intégré l'équipe de France Juniors en juin et qui est sur la liste Espoir du Ministère des sports.

Lou-Anne "baigne" dans les piscines depuis l'âge de trois ans et a commencé la compétition dès ses six ans avec le club Rillieux Natation. Elle a grandi dans une famille très sportive, entourée de ses deux soeurs qui ont également fait de la natation synchronisée et en course.

« La natation est un sport qui me plaît énormément et dans lequel je m'amuse. Et ma famille et mes entraîneurs sont là pour me soutenir. »

Lou-Anne s'entraîne actuellement au club Lyon Natation Métropole six jours par semaine, du lundi au vendredi de 6 h à 8 h et de 16 h à 18 h et le samedi matin. La natation est un sport qui demande de s'entraîner beaucoup et durement. *« Il faut sans cesse se dépasser et être passionné. J'ai toujours eu la chance d'être encouragée par mes parents, mes soeurs, mes grands-parents, tout le reste de la famille et Tom, mon plus grand fan. Mais aussi d'avoir eu de très bons entraîneurs à Rilleux avec Alain, Angélique, Sliman et à Lyon avec Aurélie, Dominique, les deux Etienne, Franck et Yohan ».*

« C'est un sport très prenant qui demande de la technique et de la vitesse »

Le travail paie car en avril, Lou-Anne est devenue Championne de France Juniors sur le 100m papillon en 1'03"81 à Chartres. En juin, elle a réussi à intégrer l'équipe de France Juniors en natation pour la Coupe de la COMEN (CONfédération MEditerranéenne de Natation) à Larissa en Grèce.

« La natation inculque de belles valeurs : le respect des autres, l'esprit d'équipe et la persévérance »

Son objectif est de participer au championnat d'Europe Juniors, puis dans 2 à 3 ans devenir une nageuse de haut niveau dans l'équipe de France et pourquoi pas les Jeux Olympiques...



« Nous sommes très admiratifs et fiers de notre fille. Nous l'amenons aux entraînements et assistons aux compétitions »

À la rentrée, « je vais intégrer le Lycée Gabriel Fauré d'Annecy pour avoir des horaires aménagés. Cela me permettra de pratiquer la natation, en parallèle de mes études, au Centre d'Accession et de Formation natation course d'Annecy avec Vanessa Brouard comme entraîneuse. »

À 15 ans, Lou-Anne a déjà un beau palmarès

Juillet 2023 à Vichy
Championne de Ligue
au 100m papillon

Juin 2023 en Grèce
Médaille d'argent
à la COMEN au 4x50 nage

Avril 2023 à Chartres
Championne de France Juniors
au 100m papillon en bassin 50

Décembre 2022 à Massy
Médaille de bronze
au 50m papillon et au 100m
papillon en bassin 25

Comment manger local ?

À chaque édition,
cette page vous mettra au défi.

La Mairie avec vous

Au restaurant scolaire de l'école primaire publique Monsieur Paul, dans les menus, la part de bio est de 50 % dont 40 % en local.

Le restaurant s'inscrit dans une démarche de saisonnalité, en utilisant principalement des produits de saison. Ils sont regroupés par la centrale d'achat de la Région Rhône-Alpes.

Environ 420 repas sont servis chaque jour et sont entièrement préparés sur place, à base de produits bruts (seulement 5% de produits sont « industriels » comme les poissons ou nuggets enrobés, certaines pâtisseries ou entrées).

Sur le plateau de Moyrand Charézieux, la municipalité a soutenu le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or et ses porteurs de projet dès 2015 pour une belle dynamique de production locale. Vous pouvez retrouver les producteurs sur les liens précédemment cités.

Sur le plateau de Moyrand Charézieux toujours, la municipalité poursuit également la mise à disposition de jardins familiaux depuis 2011, sur un terrain privé sous convention municipale. Vous habitez Collonges et vous souhaitez cultiver vos propres légumes ?

Faites votre demande en mairie
au 04 78 22 02 12

Où trouver ?

Marchés, vente à la ferme, distributeurs automatiques, magasins de producteurs ou spécialisés comme la Ferme d'Émile à Collonges ou l'Epimont à Poleymieux...

Il existe aussi des AMAP, avec un panier de saison réservé chaque semaine pour chaque membre de l'association.

Consultez-les sur :
fermierslyonnais.plainesmontsdor.com/content/lieux-de-vente-0

POP's

Issue d'une initiative locale, la plateforme « Mes producteurs Mes cuisiniers » vous permet de localiser puis de commander en ligne les produits de votre choix avant d'aller les chercher. En plus des POP's (Points Paysans) pour récupérer vos produits, comme le Champ des saveurs de Collonges, elle permet aussi de trouver des restaurateurs et d'autres points de vente locaux.

Consultez-les sur :
www.mesproducteursmescuisiniers.com/fr/

Ici ?

Consommer local est un choix qui a du bon pour notre santé, l'environnement et l'emploi.

On considère qu'une personne mange local lorsqu'elle consomme des aliments et des produits qui proviennent d'un rayon de 100 à 250 km autour d'elle.

Le label des Monts d'Or

Du fromage de chèvre à la bière, en passant par les légumes et fruits de saison et la viande bovine, des céréales, du pain, des jus de fruits, du vin, des œufs... la diversification des productions des Monts d'Or offre un choix très intéressant.

Un label spécifique a été créé : « Producteurs et Produits des Monts d'Or ». Les producteurs labellisés pratiquent une agriculture respectueuse de l'environnement qui participe à conserver la qualité du paysage du territoire des Monts d'Or.

LE PÉRISCOLAIRE

La Mairie propose aux écoliers de l'école Monsieur Paul plusieurs temps de périscolaire pour :

- les maternelles : le matin de 7 h 45 à 8 h 15, le soir de 16 h 30 à 18 h
- les élémentaires : le matin de 7 h 45 à 8 h 15, le soir de 16 h 30 à 17 h (goûter et récréation), de 17 h à 17 h 45 (étude surveillée) et de 17 h 45 à 18 h 30 (jeux libres encadrés)

www.collongesaumontdor.fr/ma-famille/les-garderies/



J'ai une ruche

Chaque année, du 1^{er} septembre au 31 décembre, vous avez l'obligation de déclarer vos ruches.

Cette déclaration participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr



OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC



Vous emménagez, déménagez ou bien faites des travaux ? Vous devez faire une demande d'autorisation et d'arrêté municipal en mairie ou via le formulaire en ligne, a minima 15 jours avant l'occupation du domaine public. 48 h avant votre déménagement ou vos travaux, vous devrez installer sur place cette information et signalisation. Vous êtes tenu responsable de tout incident, accident ou dommage pouvant survenir aux personnes et aux biens du fait de l'autorisation qui vous est accordée.

ON RÉPOND À VOS QUESTIONS

COLLECTE DES POUBELLES

La collecte des ordures ménagères non recyclables (bac gris) s'effectue le lundi et le vendredi entre 6 h et 13 h. Celle des déchets recyclables (bac vert) est effectuée le mercredi entre 6 h et 13 h.

Une fois la collecte terminée, les bacs doivent être rentrés dans les propriétés pour un maintien du cadre de vie et un meilleur usage de l'espace public.

En cas de dommages à votre bac, signalez-le sur Toodego.com. En cas de vol, pensez à effectuer une déclaration auprès de la police.



Comment communiquer sur mes événements ?

Si vous êtes une association et que vous organisez un événement ou une activité, le service communication peut le relayer sur l'agenda du site internet, du Collonges et Vous, du Collonges Express, de Facebook et sur les panneaux lumineux. Envoyez vos éléments à communication@collongesaumontdor.fr

RÉPOND QUESTIONS

COLLONGES CHANGE DE MAISON DE LA MÉTROPOLE

Les professionnels des Maisons de la Métropole pour les solidarités vous accompagnent pour faire face aux difficultés de la vie quotidienne (se nourrir, se loger, gérer son budget, se soigner), préserver l'autonomie, favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle, étudier vos droits au RSA, prendre soin des tout-petits et aider les enfants à bien grandir (PMI, Assistants maternels, etc.). Depuis le 28 août, vous êtes orientés désormais vers la **MDML de Fontaines sur Saône**. Tous les dossiers en cours de suivi à Limonest y sont transférés.

54 rue Gambetta. 04 28 67 22 00.

Ouverture les lun., mer. et jeu de 8h30-12h et 13h30-17h, le mar. de 13h-17h, le ven. de 8h30-12h et 13h30-16h30



Aide à l'achat d'un vélo

Pour encourager la pratique du vélo, la Métropole de Lyon attribue des aides financières pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion effectué entre le 1^{er} janvier et 31 décembre 2023.

Cette aide, pouvant aller jusqu'à 1000 €, s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels.

À l'exception des vélos mécaniques d'occasion reconditionnés, le montant attribué ne sera pas supérieur à 50 % du montant total TTC de l'achat.

Par exemple, pour un vélo acheté 600 €, l'aide sera au maximum de 300 €.

Le niveau d'aide est variable et déterminé en fonction de votre revenu fiscal de référence et du nombre de parts fiscales, afin de pouvoir aider davantage les personnes ayant les plus faibles revenus.

La demande d'aide se fait sur **Toodego.com rubrique déplacements**

Souvenirs de plage et de l'île Roy

La fermeture du pont de Collonges en cette période estivale nous renvoie quelques années en arrière...

En septembre 1944, le pont ayant été détruit, un bac à trail fut installé afin de permettre aux habitants de rejoindre l'autre rive, en attendant la reconstruction, d'abord du viaduc ferré, puis du pont. Guidé par un câble et propulsé par le courant et les rames, le bac était la garantie de fortes sensations provoquées par le courant.

Plus tard, en 1967, la construction de la route en rive droite de la Saône effaça la belle plage de Collonges. Elle accueillait, depuis des décennies, des milliers de Lyonnais et habitants des Monts d'Or chaque dimanche. Pour quelques francs, on pouvait même naviguer sur des embarcations rudimentaires. Mais attention, leurs noms seuls, les périssaires, suffisaient à vous donner froid dans le dos.

On se rafraîchissait à l'ombre des peupliers et dans l'eau. Très peu de gens savaient nager. Deux trous de dragage de 3m de profondeur à quelques pas du rivage guettaient les baigneurs. Paul Bocuse, souvent appelé en secours, laissait ses fourneaux quelques instants et avec son père, ils sauvèrent plusieurs malheureux proches de la noyade. Normal direz-vous quand votre aïeul avait pour surnom « Le Pirate de l'île Roy » ?

Plus sûr, vous pouviez traverser en embarquant avec Jeannot ou Dudu. C'était alors le bonheur des robinsonnades sur l'île Roy, au Lido, cabaret restaurant créé en 1932. Ultérieurement à l'Island-plage et son petit bistrot. Mais la dangerosité des sites obligea les autorités à faire fermer les établissements par la suite. Deux maisons furent construites en 1946, habitées une partie de l'année seulement à cause des crues. Elles sont aujourd'hui désertées. Plus tard viendra le Crusoé, toujours en service.

L'île Roy n'a pas toujours eu sa forme. Au XVIII^e siècle, elle était composée de 4 îlettes appelées « les îles de Jousoux »



La plage et l'île Roy dans les années 50

(identifiées sous les noms d'« Islan », de « Fortunée » ou de « Roy »). Suite à des travaux dans le lit de la rivière, elles furent réunies d'abord en deux parties puis l'île prit sa forme actuelle en 1860 à cheval entre Collonges et Fontaines.

Cette île a toujours eu le goût des cachettes. Durant la guerre ce sont des armes que camouflèrent des hommes, tel Charles Joerg, Résistant combatif que les nazis finirent par arrêter. Aujourd'hui, les oiseaux viennent nicher et les castors y bâtissent leurs demeures.

Depuis quelques années, des visites sont organisées en septembre, pour permettre aux habitants de Fontaines et de Collonges de découvrir ce refuge et les traces de son passé. Collonges, Fontaines et la Métropole de Lyon souhaitent, à terme, mettre en valeur ce lieu privilégié. Elles recherchent une solution permettant un accès facilité. Un espace dans lequel la biodiversité serait le maître-mot. Un sacré challenge !

Association Au Fil des Mémoires

Il y a 100 ans

«

La médiathèque fourmille de trésors, voici un extrait d'archives du 27 mars 1923 :

DES BANDITS À COLLONGES

Des bandits se sont introduits récemment dans la remise de M. Vondière, où ils ont dérobé 5 poules ainsi que tout l'harnachement du cheval de M. Juquel.

Ces mêmes bandits tentèrent de pénétrer le lendemain dans les appartements de Mme Milhat. Des coups de revolver tirés par Mme Milhat réveillèrent à temps les voisins et mirent les malfaiteurs en fuite.

»



Photographie officielle du Conseil Municipal prise le 3 juillet 2020

Parole de la majorité

Soyons plus respectueux les uns envers les autres. Ce printemps a vu exploser les incivilités et les agressions des élus dans toute la France.

Or rien ne justifie, sous prétexte que l'on est en désaccord avec une décision administrative, que l'on se venge sur l' élu, sa famille ou ses biens. Nous aurions pu penser que ces agressions se déroulaient loin de chez nous.

Il n'en est rien.

L'agressivité sévit également à Collonges !

L'un de nos élus s'est vu agressé

verbalement et insulté sous prétexte que les services de la mairie n'étaient pas suffisamment performants.

Un comportement aussi grossier n'a aucune raison d'être au sein de notre cité.

Les élus et les agents communaux travaillent dans l'intérêt de la commune et de ses habitants. Ils font preuve de compétence, de patience et de dévouement pour que les dossiers qui leur sont soumis soient réglés dans les meilleurs délais et de la meilleure façon.

Toute sollicitation individuelle semble légitime à chacun des usagers, cependant, la mairie dispose d'un nombre limité d'agents, dans le cadre d'un budget restreint, et il n'est pas possible d'effectuer tous

les travaux souhaités par tous.

Bienveillance, sourire permettent un dialogue constructif et font avancer.

Quant à nous, élus, nous nous investissons pour la collectivité en étant bénévoles ou modestement indemnisés et prenons sur notre temps personnel pour assurer notre mandat. Agents et élus sont à l'écoute et au service de la population mais ne sont pas corvéables à merci.

Alors, même si vous êtes préoccupés par une situation telle qu'elle soit, exposez votre problème à un élu ou un agent communal à l'accueil de la mairie de façon courtoise, sans utiliser un ton menaçant ou agressif et vous verrez que tout sera fait pour résoudre votre problème avec amabilité et efficacité.

Alain Germain, Jacques Cartier, Arlette Baillot, Eric Madigou, Valérie Katzman, Nicolas Delaplace, Géraldine Lefrène, Benoît Van Hille, Anne-Marie Graffin, Jean-Michel Bernard, Christian Aussenac, Claudine Imbert, Véronique Ligney, Frédéric Vial, Stéphane Leroux, Valérie Gardette, Christophe Charvet, Christine Perrot Thibault Valon, Florence Deschodt, Christophe Besset, Alain Colliard.

Parole de la minorité

En 2016 après une présentation navrante du maire pour de nouvelles constructions au Hameau de la mairie **P Joubert lui avait écrit cette Lettre :**

95 logements (36% Sociaux) plus de 200 nouvelles voitures et ce n'est pas fini avec le Ch. des écoliers. **6 immeubles** le long de l'allée

du Colombier sans espace vert, de squares pour les enfants, de parkings insuffisants, que du béton... Où vont-ils jouer ces enfants sur le parking? dans la rue ? Mr. le maire, vous avez des exigences financières, mais sommes-nous obligés d'ériger des bâtiments les uns sur les autres sans végétation sans espace de vie ? il faut régler ce problème, **Il y a un immeuble de trop c'est évident.** Certes nous gagnerons peut-être moins d'argent, mais ce projet est déséquilibré. Il y a de quoi

être inquiet avec les prochaines constructions présentées. Collonges ne doit pas devenir une cité béton, aérons là, **créons des espaces** verts au lieu d'entasser des immeubles, renforçons le caractère des monts d'or aux façades des maisons. L'aspect financier est important mais il ne doit pas nuire à l'intérêt collectif. Collonges doit rester une commune où il fait bon vivre. **C'était en 2016 et les immeubles n'étaient pas encore là.**

Patrick Joubert, Dominique Boyer-Rivière, Pierre-Marie Lelard, Catherine Arnaud, Jacques Maisse

État-civil

BIENVENUE : César FRIEH (5 avril) - Basile CORVITTO (6 avril) - Barbara DU PORT DE LORIOLE (12 avril) - Mïa FRELAT (6 mai) - Mathéo ROBERT PINTO (9 mai) - Enea MARIA (19 mai) - Ava KODIAN (22 mai)

FÉLICITATIONS : Muriel CARDINAEL et Dominique GUILLAUME (15 avril) - Julia CANEVA et Maxime RIZZOTTI (6 mai) - Anne-Charlotte SERRE et Baptiste MELINON (3 juin)

REGRETS : Simone ROLLE (29 mars) - Albert CLOZEL (30 mars) - Gilbert VIGNATI (17 avril) - Paulette BROLIQUET née PETITJEAN (22 mai)

À votre agenda !

Retrouvez tous
les événements
de septembre à
novembre.

SEPTEMBRE

Dimanche 3 septembre

MUSIQUE À TRÈVES-PÂQUES

Ziriguidum Brasileiro

Envie de danser et d'écouter des musiques brésiliennes ?

De 10 h 30 à 13 h - Place de la Tour
Report si pluie : 10 septembre

Vendredi 8 septembre

COUPE DU MONDE DE RUGBY

Mairie de Collonges

Match France/Nouvelle-Zélande.

Dès 19 h 30 - Salle des fêtes

Voir p.4 Saison culturelle et sportive

Samedi 9 septembre



FORUM DES ASSOCIATIONS ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Mairie de Collonges

Inscriptions aux associations de
Collonges au Mont d'Or.

Accueil des nouveaux Collongeards.

9 h à 13 h - Salle des sports

Jeudi 14 septembre

COUPE DU MONDE DE RUGBY

Mairie de Collonges

Match France/Uruguay.

Dès 19 h 30 - Salle des fêtes

Voir p.4 Saison culturelle et sportive

Vendredis 15 et 22 septembre



PAPY-SITTER

CCAS de Collonges

Animés par une psychomotricienne

Vous avez des petits-enfants et
vous vous demandez comment bien
vieillir tout en prenant soin d'eux ?

Venez aux ateliers Papy-sitter.

De 15 h 30 à 17 h 30 - Salle Médiaplus
Gratuit - Inscription 04 78 22 02 12

Samedi 16 septembre

FÊTE DU VILLAGE

Comité des fêtes

Soirée - Parc de la Jonchère

Jeudi 21 septembre

COUPE DU MONDE DE RUGBY

Mairie de Collonges

Match France/Namibie.

Dès 19 h 30 - Salle des fêtes

Voir p.4 Saison culturelle et sportive

Vendredi 22 septembre

NUIT EST BELLE

Modalités à venir

Samedi 23 septembre

LES COLL'YMPIADES

Mairie de Collonges

Grand tournoi sportifs.

14 h à 18 h - Parc de la Jonchère

Voir p.15 du Collonges et Vous

Du mar. 26 au sam. 30 septembre

EXPO - JAZZ LIGHTS

Mairie de Collonges

En jouant avec la lumière des
concerts, Marion Tisserand capture
sur le vif les artistes.

Horaires médiathèque - Salle Médiaplus

OCTOBRE

Lundi 2 octobre

BIEN DANS MA TÊTE, BIEN DANS MON CORPS

CCAS de Collonges

Comment se maintenir en bonne santé
quand on avance en âge? Quels sont
les piliers pour favoriser le bien-vieillir?

De 10 h 30 à 12 h - Salle Médiaplus
Gratuit - Inscription 04 78 22 02 12

Mercredi 4 octobre

BÉBÉS-LECTEURS

Médiathèque

Des histoires racontées aux
tout-petits pour développer leur
imagination et les ouvrir au monde.

De 9 h 30 à 10 h - Médiathèque
De 0 à 3 ans - Gratuit - Entrée libre

ROUGE CERISE

Médiathèque et

La Cie Le Chant des Lignes

Souvenez-vous des histoires que vous
imaginiez en cueillant des cerises...

De 17 h à 17 h 30 - Salle Médiaplus
Jusqu'à 6 ans
Gratuit - Inscription 04 26 01 92 55

Vendredi 6 octobre

COUPE DU MONDE DE RUGBY

Mairie de Collonges

Match France/Italie.

Dès 19 h 30 - Salle des fêtes

Voir p.4 Saison culturelle et sportive

Samedi 7 octobre

FÊTE DE L'AUTOMNE

Comité des fêtes

14 h - Parc de la Jonchère

Dimanche 8 octobre



RANDO DANS LE BEAUJOLAIS

Mairie de Collonges

Venez à cette activité pour une matinée
au grand air avec une pause gourmande
chez un viticulteur de Pommiers.

9 h - RDV rue de la Plage
Repas à payer sur place
Inscription 04 78 22 02 12

Lundis 9, 16 et 23 octobre



BIEN DANS MA TÊTE

CCAS de Collonges

Animés par une formatrice de La Fabrique Neurones

Des jeux pour travailler la mémoire et l'ensemble des fonctions cognitives, des pratiques de relaxation pour gérer le stress et l'anxiété des seniors.
De 10 h 30 à 11 h 30 - Salle Médiaplus
Gratuit - Inscription 04 78 22 02 12

Vendredi 13 octobre

CONFÉRENCE SUR LES PIERRES

Au fil des mémoires

20 h - Salle des fêtes

Samedi 14 octobre

COLLECTE DE TEXTILES

Paroisse Saint Roch Val de Saône

De 8 h à 12 h - Salle paroissiale

Dimanche 15 octobre

VENTE DE REPAS

Amicale des Sapeurs Pompiers

Parc de la Jonchère

Lundi 16 octobre

CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Collonges

19 h 30 - Salle du Conseil

Samedi 21 octobre

ATELIER CRÉATION D'UN JEU

Médiathèque

Création des éléments du jeu (personnages, visuels, etc.).

De 10 h 30 à 12 h - Salle Médiaplus

Inscription 04 26 01 92 55

Samedi 28 octobre

COUPE DU MONDE DE RUGBY

Mairie de Collonges

Retransmission de la finale.

Dès 19 h 30 - Salle des fêtes

Voir p.4 Saison culturelle et sportive

Mardi 31 octobre

ATELIER CRÉATIF HORRIFIQUE

Médiathèque

Viens créer des monstres et des décors pour Halloween !

De 16 h à 18 h - Salle Médiaplus

À partir de 7 ans

2 € - Inscription 04 26 01 92 55

BUFFET PARTICIPATIF

Médiathèque

Apportez vos plus affreux mets et gâteaux !

De 18 h à 20 h - Salle Médiaplus

Gratuit - Entrée libre

SOIRÉE JEUX

Médiathèque

Soirée Jeux autour d'un scénario et d'épreuves préparés pour l'occasion

De 20 h à 22 h - Salle Médiaplus

Gratuit - Entrée libre

NOVEMBRE

Du 3 au 26 novembre

SAÔNE EN SCÈNES

Festival intercommunal de spectacles vivants

Sur plusieurs communes.

www.saoneenscene.fr

Lundi 6 novembre



BIEN DANS MON ASSIETTE

CCAS de Collonges

Animé par un diététicien diplômé

Découvrez comment améliorer votre santé grâce à une bonne alimentation, des astuces pour bien faire ses courses et des idées de recettes.

De 10 h 30 à 11 h 30 - Salle Médiaplus

Gratuit - Inscription 04 78 22 02 12

Jeudis 9, 16 et 30 novembre

ATELIERS NUMÉRIQUES

Médiathèque

Voir p.25 Saison culturelle et sportive

Samedi 11 novembre

CÉRÉMONIE

Mairie de Collonges

11 h - Cimetière • 11 h 45 - Vin d'honneur

Lundis 13, 20 et 27 novembre



BIEN DANS MON CORPS

CCAS de Collonges

Animés par un enseignant en Activité Physique Adaptée

Pourquoi est-il important de bouger ?

Habitudes, motivations, équilibre et

tonus musculaire : des conseils et

exercices pratiques adaptés aux seniors.

De 10 h 30 à 11 h 30 - Salle Médiaplus

Gratuit - Inscription 04 78 22 02 12

Mercredi 15 novembre

ATELIER DÉDICACE

Médiathèque

Avec Nathalie Janer.

Voir p.9 Saison culturelle et sportive

Sam. 18 et dim. 19 novembre

STAGE "ÉCOUTE, CORPS ET VOIX"

Au fil de l'écoute

Samedi de 10 h à 17 h

Dimanche de 9 h 30 à 16 h 30

Salle Rispal

Samedi 18 novembre

SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU

Comité des fêtes

Soirée - Salle des fêtes

Dimanche 19 novembre

GRAND QUIZZ PAR ÉQUIPE

Récré des aînés

Après-midi - Salle des fêtes

Mercredi 22 novembre

PRÉ-ATELIER + ATELIER

CRÉATION D'UN JEU

Médiathèque

Dès 15 h - Salle Médiaplus

Voir p.6 Saison culturelle et sportive

Vendredi 24 novembre

LES FOUGÈRES CROCODILES

Saône en Scènes

La légende raconte que la Fougère

Crocodile fleurit une fois par an.

20 h 30 - Salle des fêtes

Payant

Inscription www.saoneenscenes.fr

Retrouvez tous les événements sur

www.collongesaumontdor

Collonges

au Mont d'Or

Samedi 9
SEPTEMBRE 2023

De 9 h à 13 h
Salle des Sports



**Inscriptions aux associations de Collonges au Mont d'Or
et accueil des nouveaux Collongeards.**

**La Municipalité organise un moment d'accueil
pour les nouveaux arrivants.**

**Monsieur le Maire et les élus présents répondront aux questions
et remettront le kit de bienvenue complet.**

MAIRIE

Place de la Mairie - 04 78 22 02 12
mairie@collongesaumontdor.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à
12 h et de 15 h à 17 h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place de la mairie - 04 78 22 00 78
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à
12 h, le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h
à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h

MÉDIATHÈQUE

Chemin de l'Ecully - 04 26 01 92 55
Ouverture le mardi de 16 h 30 à 19 h, le
mercredi de 10 h à 19 h, le jeudi de 15 h à
19 h, le vendredi de 16 h 30 à 19 h et le
samedi de 10 h à 12 h 30

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Alain Germain • RÉDACTION : Mairie de Collonges au Mont d'Or
PHOTOGRAPHIES : Mairie de Collonges au Mont d'Or, Associations de Collonges au Mont d'Or,
partenaires de la commune, Adobe Stock et Pixabay • COUVERTURE : Musique à Trèves-Pâques •
IMPRESSION : ICA Imprimerie Courand & Associés en 2 500 exemplaires

